RCS : THONON LES BAINS
Code greffe : 7402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00539
Numéro SIREN : 794 851 162
Nom ou dénomination : ABC DE LA NATURE

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2018 sous le numéro de dépôt 3359

SARL ABC DE LA NATURE

AU CAPITAL DE 300 000 €
4 CHEMIN DES ROMANIES
74200 THONON
RCS THONON 794 851 162

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société à responsabilité limitée ABC DE LA NATURE, en société par actions simplifiée

MG Genevois | Technopôle d'Archamps - HERA 2 - 315 rue Louis Rustin - 74160 Archamps - tél.: +33 (0)4 50 39 72 68
fax.: + 33 (0)4 50 87 01 75 - genevois@my-mg.com
SAS au capital de 50 000 € - 450 981 469 RCS Thonon - NAF 6920Z - Identification TVA FR 59 450 981 469
Crédit Agricole des Savoie - IBAN : FR76 1810 6008 1096 3685 1905 066 - BIC : AGRIFRPP881
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes et Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Chambéry.

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associé en date du 12 février 2018, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;

- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de notre analyse porte sur les comptes annuels du 31 décembre 2017 joints au présent rapport.

La société a été constituée en septembre 2013, suite à l'apport en nature du fonds de commerce de M. Pascal ALLEMAND pour un montant de 200 000€, et un apport en numéraire de 100 000€.

Depuis cette date la société a poursuivi son exploitation sur le même type d'activité.

Au 31 décembre 2017, les comptes du bilan de la société présentent les caractéristiques suivantes :

- Actif incorporel composé essentiellement du fonds de commerce apporté en 2013 pour 191 500€.
- Des stocks de marchandises et de matières premières pour 174 757€.
- Des disponibilités pour 518 787€ qui correspondent au compte bancaire et à des placements de type court terme.
- Les capitaux propres s'élèvent à 947 532€, dont 300 000€ de capital social (issue de l'apport effectué en 2013 correspondant à 3 000 parts sociales de 100€ de valeur nominale unitaire), et d'un résultat positif de 134 615€.
- Les dettes n'appellent pas de commentaire particulier.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous vous précisons également qu'il n'est fait part d'aucun avantage particulier stipulé lors de cette opération.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Archamps, le 14 mars 2018

Le Commissaire aux Comptes et le Commissaire à la Transformation
SAS MG GENEVOIS

STEPHANE LE HYARIC
Commissaire aux Comptes Associé

MG Genevois
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Savoie-Mont Blanc
Chambéry

DGFiP N° 2050 2017

① BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : ABC de la Nature

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 4 Chemin des Romanies 74200 THONON LES BAINS

Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 7 9 4 8 5 1 1 6 2 0 0 0 1 4

Néant * ☐

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122017 Net 3	N-1 31122016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 144	AG 14 346	798	
	Fonds commercial (1)	AH	191 500	AI	191 500	191 500
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	18 978	AQ 4 445	14 533	13 690
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	37 098	AS 14 596	22 502	26 820
	Autres immobilisations corporelles	AT	11 487	AU 9 415	2 072	1 754
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	274 207	BK 42 802	231 405	233 764
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	17 463	BM	17 463	16 602
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	157 294	BU	157 294	145 238
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	66	BW	66	66
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	356	BY	356	1 183
	Autres créances (3)	BZ	48 456	CA	48 456	19 833
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	518 787	CG	518 787	629 613
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	38 936	CI	38 936	918
	TOTAL (III)	CJ	781 358	CK	781 358	813 453
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 055 565	1A 42 802	1 012 763	1 047 217

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2017

MG Genevois
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Chambéry
375 Rue Louis Rustin - Hera 2 - 74650 ARGONAYS

Néant *

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : ABC de la Nature

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, …	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	482 917	323 192
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	134 615	204 725
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	947 532	857 917
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	23 223	145 897
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		55
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	20 838	21 003
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 794	22 345
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	395	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 981	
	TOTAL (IV)	EC	65 231	189 300
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 012 763	1 047 217
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Écart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	65 230	189 245
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.